

PROGRAMME

Cette formation prépare les participants à exercer la fonction d'exécutant électricien HT en toute sécurité, en leur donnant les compétences techniques et comportementales nécessaires pour travailler sous la direction d'un chargé de travaux H2, conformément à la norme NF C 18-510.

Public concerné : Toute personne amenée à exercer la fonction d'exécutant HT

Prérequis : Aucun.

Durée : 3 jours (21h00) quel que soit l'effectif de l'établissement.

Composition du groupe : de 2 à 12 personnes.

Objectifs pédagogiques :

- Maîtriser les risques spécifiques et aggravés des travaux électriques haute tension.
- Connaître les procédures de sécurité propres à la haute tension (VAT HT, MALT/CC HT).
- Travailler en sécurité hors tension HT et en voisinage HT sous la direction du H2.
- Utiliser correctement les EPI et outillages spécifiques haute tension.
- Réagir efficacement en cas d'incident sur chantier haute tension.

Méthodes et moyens

pédagogiques :

- Réflexion de groupe avec apports théoriques du formateur spécialisé HT
- Présentation interactive (diaporama, vidéos d'accidents HT et de procédures)
- Études de cas de travaux sur installations HTA et HTB
- Exercices pratiques sur installation HT simulée (VAT HT, EPI HT)
 - Mise en situation complète de travaux hors tension HT

Suivi de la formation :

- Feuille d'émargement par ½ journée

Modalité d'évaluation des acquis :

- Auto-évaluation
- Exercice et travaux pratiques d'évaluation

Documentation :

- Remise d'un livret aux stagiaires (papier ou numérique) ainsi qu'un support digital avec de nombreux outils et modèles

NOS ENGAGEMENTS :

- ✓ Fiche d'émargement des stagiaires (par ½ journée)
- ✓ Information donnée à l'entreprise 6 mois avant la date du recyclage
- ✓ Evaluation des acquis des stagiaires (tout au long de la formation et au travers de la partie pratique)
- ✓ Support d'évaluation individuelle de la satisfaction de la formation par les apprenants
- ✓ Attestation nominative de suivi de la formation

Référence réglementaire : Norme NF C 18-510 et Publication UTE C 18-510-1 :

PROGRAMME (suite)

PARTIE THÉORIQUE 50%

PARTIE PRATIQUE 50%

LES RISQUES SPÉCIFIQUES DES TRAVAUX ÉLECTRIQUES HT

- Rappel approfondi des effets physiologiques en HT vs BT
- Risques propres aux travaux HTA et HTB : arc électrique, amorçage à distance
- Arc électrique HT : énergie de l'arc, distance de danger, équipements de protection
- Analyse des risques sur chantier HT : méthode EVRP spécifique HT
- Accidents HT survenus sur chantiers : analyse des causes et enseignements

RÔLE ET LIMITES DE L'EXÉCUTANT H1 / H1V

- Définition et frontières précises des habilitations H1 (hors tension) et H1V (+ voisinage)
- Travaux autorisés hors tension HT : câblage, raccordement, remplacement d'équipement
- Ce qui est absolument interdit en H1/H1V : consigner, décider seul en HT
- Relation avec le chargé de travaux H2 : obéissance stricte aux instructions HT

PROCÉDURES DE SÉCURITÉ HAUTE TENSION

- Réception et analyse complète de l'attestation de consignation HC
- Vérification d'absence de tension HT (VAT HT) : matériel, procédure, pièges
- Vérification visuelle des mises à la terre et en court-circuit HT
- Balisage et périmètre de sécurité HT : mise en place et respect
- Demande d'autorisation de travail HT : lecture, signature, conservation

LES ACTIONS CORRECTIVES ET PREVENTIVES

- Gants isolants HT : classes 1 à 4, vérification, essai diélectrique périodique
- Écran facial anti-arc HT et casque isolant HT
- Vêtements de travail anti-arc HT : niveau de protection, entretien
- Perches isolantes et outils HT : types, vérification périodique, utilisation

MISE EN SITUATION ET ETUDE DE CAS

- Zone de voisinage renforcé HT : valeurs réglementaires par domaine de tension
- Protections collectives obligatoires en H1V : écrans, protecteurs rigides HT
- Supervision permanente et renforcée par le chargé de travaux H2
- Limitation stricte des mouvements en voisinage HT : interdiction de se retourner, gesticuler